

Mobilité

Déviation de Chémery

Bilan de la concertation publique

14 décembre 2017 au 2 mars 2018

Plus de se sont exprimées lors de cette concertation, sur une durée de 2 mois et demi.

Les thèmes abordés portent essentiellement sur la sécurité et le cadre de vie dans le bourg de Chémery, les impacts sur l'activité agricole ou économique, l'opportunité de la déviation, son positionnement plutôt à l'est qu'à l'ouest.

L'analyse des différents avis exprimés et les différents arguments apportés, développés notamment dans les panneaux de concertation, a permis de confirmer la .

Certaines adaptations au tracé ont été évoquées lors des échanges et ont fait l'objet d'études complémentaires. Il s'agit notamment d'un tracé encore plus éloigné des habitations qui a été finalement écarté dans la mesure où son intérêt n'a pas été confirmé ; mais certaines adaptations géométriques proposées, qui restent globalement dans le tracé initial, peuvent être retenues.

Télécharger [le bilan de la concertation publique](#)

Télécharger les annexes :

annexe 1 - [Arrêté du président du Conseil départemental du 6 décembre 2017 lançant la période de concertation](#)

annexe 2 - [Communiqué de presse du 12 décembre 2017](#)

annexe 3 - [Éléments figurant sur le site internet du Conseil départemental et celui de la commune de Chémery](#)

annexe 4 - [Article de La Nouvelle République du 16 décembre 2017](#)

annexe 5 - [Demande de prolongation de la durée de concertation par l'association Chémery sans détour](#)

annexe 6 - [Arrêté du président du Conseil départemental prolongeant la concertation jusqu'au 2 mars 2018](#)

annexe 7 - [Article de La Nouvelle République du 1^{er} février 2018](#)

annexe 8 - [Courrier adressé à l'association Chémery sans détour](#)

annexe 9 - [Mise à disposition du public des 9 panneaux de concertation](#)

annexe 10 - [Recueil des avis du public](#)